

RAPPORT ANNUEL 2011



AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital
de 2 283 933 €

Siège social : Parc Activité du Londeau, Rue de l'expansion,
CERISE, 61000 ALENCON

R.C.S. ALENCON B 592 045 504

AUGROS COSMETIC PACKAGING

**Assemblée Générale
des Actionnaires
du 28 juin 2012 à 14h00**

**Rapport de gestion
sur les comptes de l'exercice clos
au 31 décembre 2011**

SOMMAIRE

Conseil de Surveillance, Directoire, Comité de Direction Groupe, Actionnariat	4
Rapport de gestion du Directoire	5
Comptes individuels	21
Annexe des comptes individuels	26
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes individuels	40
Comptes consolidés	42
Annexe des comptes consolidés (notes sur les états financiers consolidés)	46
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	59
Rapport du Président du Conseil de Surveillance en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce	61
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce	69
Honoraires des Commissaires aux Comptes	71
Attestation des Commissaires aux Comptes relative au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées	72
Résolutions	74
Attestation du Président du Directoire	77

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président	M. Jacques BOURGINE
Vice-Président	Mme Geneviève BOURGINE
Membres	Mme Catherine BOURGINE BOUCHER
	M. Tony HEUDE

DIRECTOIRE

Président	M. Didier BOURGINE
Membre	M. Claude PHILIPPON

COMITE DE DIRECTION

Président	M. Didier BOURGINE
Directeur Industriel	M. Claude PHILIPPON
Directeur pôle décor MSV	M. Claude TROUSSET
Responsable financier	Mme Martine ESNAULT

ACTIONNARIAT

Famille BOURGINE	79%
Public	20%
Auto-détention	1%

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital
de 2 283 933 €

Siège social : Parc Activité du Londeau, Rue de l'expansion,
CERISE, 61000 ALENCON
R.C.S. ALENCON B 592 045 504

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2012

statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

D) L'ACTIVITE, LES RESULTATS ET LA SITUATION FINANCIERE

A) FAITS MARQUANTS ET ACTIVITE DU GROUPE

L'exercice 2011 constitue une nouvelle année profitable pour la société avec un résultat d'exploitation de 932 K€ contre 1 025 K€ en 2010.

Le Pôle Décor (MSV) a connu une croissance forte en raison du développement de l'activité de traitement vers les produits de maquillage en particulier les mascaras. Le Pôle Packaging est en retrait par rapport à 2010 en raison du ralentissement général du marché au second semestre et en particulier à cause d'ajustement de stocks réalisés par de grands clients sur la fin de l'année.

La faible croissance de l'exercice 2011 fait suite à une très forte croissance en 2010 qui porte la croissance moyenne des deux dernières années à plus de 27% dans un marché qui a connu une croissance moyenne de l'ordre de 7%.

B) ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

Les principaux indicateurs financiers de la société au 31 décembre 2011 sont présentés ci-après :

<i>(en K€)</i>		2011	2010
Dettes à plus d'un an – moins de cinq ans		3.405	3.204
Dettes à plus de cinq ans		1.982	3.165
	Total dettes	5.387	6.369
Actif réalisable à court terme			
Stocks et encours de production		947	1.018
Créances		3.132	4.036
Trésorerie		353	163
	Total actif court terme	4.432	5.216
Dettes court terme			
Dettes d'exploitation		3.579	4.139
Factor		2.399	2.429
	Total dettes court terme	5.978	6.568
Excédent actif réalisable/dettes court terme		-1.546	- 1.352

C) PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2011 s'est élevé à 16.796.492 euros contre 16.780.205 euros, pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 s'est élevé à 932.424 euros contre 1.025.024 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier se solde par un résultat négatif de 24.512 euros, contre un résultat négatif de 43.339 euros, pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'élève pour l'exercice 2011 à 907.912 euros, contre 981.625 euros, pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel affiche un profit de 7.476 euros contre un profit de 2.434.860 euros l'année passée.

Le résultat net de l'exercice 2011 est de 950.246 euros contre 3.416.484 euros en 2010.

D) PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

1) RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant du Groupe est de 809 K€ contre un résultat de 815 K€ pour l'exercice 2010.

2) COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net du Groupe « auprès des établissements de crédits » (hors factor) s'inscrit à 0 K€ contre 55 K€ au 31 décembre 2010.

3) AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels ressortent en négatif sur l'exercice 2011 à -29 K€ contre 1.405 K€ en 2010.

4) RESULTAT NET CONSOLIDE

Compte tenu des éléments qui précèdent, le résultat net est bénéficiaire pour 380 K€ part du Groupe contre 2.237 K€ l'exercice précédent.

5) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Dans ce contexte, la Capacité brute d'autofinancement ressort à 948 K€ contre 1.097 K€ l'exercice précédent.

E) ACTIVITE DES DIFFERENTS POLES GEOGRAPHIQUES

L'activité par zone géographique du Groupe AUGROS COSMETIC PACKAGING SA pour l'exercice 2011 s'établit comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2011	% du CA	31/12/2010	% du CA
France	10.275	61	9.767	58
Export	6.521	39	7.013	42
Total	16.797	100	16.780	100

F) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE et PERSPECTIVE d'AVENIR

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

PERSPECTIVES 2012 :

Le marché du luxe dont AUGROS dépend, se porte bien grâce en particulier grâce à la permanence du dynamisme des pays émergents et à la reprise du marché américain. Les marchés de la Parfumerie de Luxe et des Vins et Spiritueux ne font pas exception. Le carnet de commande d'AUGROS CP est en croissance de 3% au 27 Janvier 2012 et l'enregistrement de nouveaux produits significatifs qui combinent les « savoir-faire » des Pôle Packaging et Décor nous conforte dans notre stratégie de maîtrise d'œuvre intégré et nous permet de commencer l'année 2012 avec optimisme.

Sauf retournement de tendance, les projets d'amélioration continue tant sur le site de Packaging de Luxe que sur le site de Décor nous permettent de planifier une amélioration de la rentabilité en 2012.

G) INVESTISSEMENTS et FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a procédé, en 2011, aux investissements industriels minimaux nécessités par la réalisation des nouveaux contrats dans les meilleures conditions économiques possibles.

Sur le site d'Alençon, aucun investissement industriel capacitaire n'est prévu sur les deux prochaines années, seules des améliorations d'automatisation, de maîtrise des procédés et de maintenance du parc industriel seront mises en œuvre.

Sur le site du Theil, un programme d'automatisation a été lancé depuis 2009 échelonné sur 3 ans.

Un crédit d'impôt recherche a été constaté dans les comptes de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 pour 38 K€.

H) CHANGEMENTS DE METHODES INTERVENUS DANS L'EXERCICE

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous rappelons que le groupe a adopté les normes IFRS pour la première fois au 1er janvier 2005.

Le périmètre détaillé du groupe figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les règles et méthodes comptables appliquées par le groupe sont détaillées dans les annexes aux comptes annuels.

I) INFORMATIONS SUR LES RISQUES

A notre connaissance, il n'existe pas de risques significatifs en matière de taux de changes, de risques sociaux, de risques liés aux actions détenues ou tout autre risque (juridique, pays...) au sein du Groupe AUGROS C.P. à la date de la clôture du 31 décembre 2011.

En conséquence, le Groupe n'a pas adopté à ce jour de stratégie de couverture de risques et d'utilisation de produits dérivés particuliers.

J) UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers pouvant présenter un caractère de risque qui pourraient avoir un impact sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes et profits. Le Groupe n'est pas exposé aux risques sur les titres de capital (actions, OPCVM, dérivés...).

K) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2011.

Nous vous informons que la société n'ayant ni plan d'épargne ni fonds commun de placement salarial, aucun salarié ne détient directement ou indirectement d'actions de la société.

L) ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS EXISTANTES

Nous proposons à l'assemblée générale mixte de voter une résolution visant à :

- autoriser le directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires appartenant aux catégories qu'il déterminera parmi les salariés de la société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2, à l'attribution gratuite d'actions existantes,
- décider que le directoire déterminera le nombre d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement à chaque bénéficiaire, ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution de ces actions ;
- décider que le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra excéder le nombre d'actions auto-détenues du capital de la société à ce jour, sous réserve d'éventuels ajustements aux fins de maintenir les droits des attributaires, mais sans pouvoir dépasser la limite globale de 10 % du capital de la société à ce jour ;
- décider que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve de remplir les conditions ou critères éventuellement fixés par le directoire, au terme d'une période d'acquisition d'au moins deux années, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires étant fixée à deux ans ;
- déléguer tous pouvoirs au directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre cette autorisation et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en procédant à l'ajustement du nombre d'actions attribuées gratuitement en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition ;
- fixer à trente-huit mois, à compter de ce jour, la durée de validité de cette autorisation.

II. INFORMATIONS JURIDIQUES

A) MANDATAIRES SOCIAUX

1) MANDATS OU FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

- Didier Bourgine assume les fonctions de Président du Directoire de AUGROS COSMETIC PACKAGING depuis le 1er Février 2002.
- Monsieur Jacques BOURGINE remplit les fonctions de Président du Conseil de Surveillance.
- Monsieur Claude Philippon est Membre du Directoire et est par ailleurs Directeur Industriel du groupe.
- Le Conseil de surveillance est constitué de Jacques Bourgine, Geneviève Bourgine, Catherine Bourgine et Tony Heude.

2) REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Nous vous communiquons ci-après les montants de rémunération nettes et indemnités perçues par les mandataires sociaux :

M. Didier BOURGINE, Président du Directoire :	118 332 €
M. Jacques BOURGINE, Président du Conseil :	6.000 €
M. Claude PHILIPPON, Membre du Directoire :	0 €

3) JETONS DE PRESENCE

Nous vous rappelons que le montant des jetons de présence a été fixé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2011 à 6.000 €.

Il a ainsi été versé au titre des jetons de présence une somme de 6.000 €.

B) SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Directoire prend acte de ce que les mandats de :

- la société AUDITOR, commissaire co-titulaire, et de Bernard GABRIELLE, commissaire suppléant, nommés en ces qualités par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2009, prendront fin à l'issue l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- la société SAS EXPONENS AUDIT, commissaire co-titulaire, et d'Emmanuel Mr MAUGE, commissaire suppléant, nommés en ces qualités par l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2001, prendront fin à l'issue l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

C) TITRES DE LA SOCIETE ET PARTICIPATIONS

1) REPARTITION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- La société PARTICIPATIONS ET FINANCIERE BOURGINE possède plus de la moitié du capital social et plus du tiers des droits de vote.
- M. Jacques BOURGINE possède plus du cinquième du capital social et plus du tiers des droits de vote.

2) EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Le cours de bourse de l'action Augros Cosmetic Packaging, code Sicovam 6178, côtée au compartiment C de la Bourse de Paris, était au 31 décembre 2011 de 3,08 € contre 1,53 € au 31 décembre 2010.

3) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2011.

Nous vous informons que la société n'ayant ni plan d'épargne ni fonds commun de placement salarial, aucun salarié ne détient de titres provenant de ce type de produit.

4) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	% détention	Capital	Capitaux propres	Activité
Augros Inc	100 %	448	55	Injection plastique

5) PRISES DE PARTICIPATION ET PRISES DE CONTROLE DE L'EXERCICE

Néant

D) AUTRES INFORMATIONS :

1) CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES AU SENS DE L'ARTICLE 39-4 DU CGI

Nous vous demanderons enfin de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 56.648 € et correspondant à un impôt sur les sociétés de 18.883 €.

2) RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé correspondant à la somme de + 950.246 euros de la façon suivante :

- l'intégralité au poste « report à nouveau ».

3) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Exercice	Dividende total versé	Dividende par action	Avoir fiscal par action	Revenu réel à déclarer
2008	0	0	0	0
2009	0	0	0	0
2010	0	0	0	0

4) TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

	N-4	N-3	N-2	31/12/2010	31/12/2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 283 933	2 283 933	2 283 933	2 283 933	2 283 933
Nombre d'actions ordinaires	1 427 458	1 427 458	1 427 458	1 427 458	1 427 458
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer :					
Par convention d'obligations					
Par droit de souscription					
Opérations et résultat :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	17 375 821	15 807 256	10 350 518	16 780 205	16 796 492
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 156 447	-1 829 647	-2 124 568	4 394 467	1 020 202
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 953 324	-3 541 899	-1 632 082	3 416 484	950 246
Résultat distribué					
Résultat par action :					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	-0,81	-1,28	-1,49	3,08	0,71
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1,37	-2,48	-1,14	2,39	0,67
Dividende attribué					
Personnel :					
Effectif moyen des salariés	229	221	192	227	217
Montant de la masse salariale	5 746 800	5 357 429	4 548 346	4 795 406	4 657 658
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	2 007 445	1 920 325	1 236 058	1 728 983	1 792 853

III. INFORMATIONS NON FINANCIERES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

A) POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES D'ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

La société a nommé un Responsable en charge des problèmes de sécurité environnementale et a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile pour ces risques auprès de la compagnie COVEA RISKS.

B) INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES

- Informations de nature à avoir une incidence significative sur les résultats du Groupe :

A notre connaissance, il n'existe, dans les entreprises du Groupe, aucun élément environnemental de nature à avoir une incidence significative sur les résultats du Groupe.

Toutefois, il est précisé que des investissements seront à prévoir dans les années à venir, notamment concernant le traitement des eaux sur le pôle Décor.

Sur le plan sociétal, il n'existe aucun risque de nature à avoir une incidence significative sur les résultats du Groupe.

- Conformément à l'article R.225-105 du Code de Commerce, nous vous présentons les informations environnementales de la société suivantes :

La consommation de ressources en eau, matières premières et énergie avec, le cas échéant, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, les conditions d'utilisation des sols, les rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement et dont la liste est déterminée par arrêté des ministres chargés de l'environnement et de l'industrie, les nuisances sonores ou olfactives et les déchets :	Recyclage des matières premières de molécule plastiques en interne et en externe. Recherche développement sur un nouveau vernis à fort taux sec.
Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées :	Développement du retraitement des déchets par un Centre agréé.
Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement :	Néant.
Les mesures prises, le cas échéant, pour assurer la conformité de l'activité de la	Réduction COV.

société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière :	
Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement :	Campagne de mesure et analyse des effluents.
L'existence au sein de la société de services internes de gestion de l'environnement, la formation et l'information des salariés sur celui-ci, les moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement ainsi que l'organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements de la société :	Embauche au 1 ^{er} janvier 2011 pour le poste QHSE.
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours :	Néant.
Le montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et les actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci :	Néant.
Tous les éléments sur les objectifs que la société assigne à ses filiales à l'étranger sur les points ci-dessus énumérés :	Néant.

- Conformément à l'article R.225-104 du Code de Commerce, nous vous présentons des informations de la société relatives à l'emploi suivantes :

Effectif de la société	<p>L'effectif total : 182 Les embauches : 9 dont 4 CDD CDI : 178 CDD : 4 Départs : 12 Licenciements disciplinaires : 3 Licenciements pour inaptitude : 2 Démission : 4 Départ en retraite : 3 Heures supplémentaires : 844 heures Main-d'œuvre extérieure à la société : 11% de l'effectif</p>
Plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi.	Aucun licenciement économique n'est intervenu au cours de l'exercice 2011.
L'organisation du temps de travail.	Organisation du travail du personnel administratif en journée.

	<p>Organisation du travail du personnel de production selon un roulement de trois équipes.</p> <p>Annualisation de la durée du temps de travail sur la base de 1.607 heures pour les salariés à temps plein et exclusivement à la demande des salariés pour les salariés à temps partiel.</p>
Les rémunérations des salariés.	<p>Evolution des rémunérations évoluent selon la grille établie par la Convention collective de la Plasturgie.</p> <p>Aucun plan d'intéressement, de aucune participation ou plan d'épargne salariale n'est à signaler au cours de l'exercice 2011.</p> <p>L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est respectée conformément aux accords collectifs en vigueur en 2011.</p>
Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs :	<p>L'accord aménagement du travail de 2000 est applicable jusqu'au 31 décembre 2011.</p> <p>Un nouvel accord est en cours de réalisation.</p>
Les conditions d'hygiène et de sécurité :	<p>Réunion trimestrielle du CHSCT sur l'ordre du jour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientation du plan de sécurité, - Motivation et utilisation des EPI (équipement protection industriel)
La formation :	<p>Dispense d'une formation interne et externe aux salariés ayant pour objet :</p> <p>caces, recyclage, secourisme, anglais, flux logistique, sage, sécurité, habilitation électrique, environnement Windows, presse.</p>
L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés :	<p>Travailleurs handicapés : 3% de l'effectif.</p>
Les œuvres sociales :	<p>Gestion des œuvres sociales par les comités d'établissement.</p>
L'importance de la sous-traitance :	<p>La part de la sous-traitance a diminué en 2011 par rapport à l'exercice précédent en raison de l'évolution de la demande du point de vue de la technologie maîtrisée par la société.</p> <p>Le remplacement de la Galvano Plactic par la Métallisation a été géré par le Pôle décor.</p>

C) INFORMATIONS PROCEDURES LEGALES

A notre connaissance, il n'existe, dans les entreprises du Groupe, aucune procédure légale et évènement extraordinaire. Nous n'avons pas connaissance à ce jour de litiges ou arbitrages susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

D) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail.

E) DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Les salariés de l'entreprise bénéficient d'un droit individuel à la formation, conformément à la Législation en vigueur et ont été informés individuellement par l'entreprise des modalités relatives à l'utilisation de ce droit.

F) INFORMATION LIEES A L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2011, les effectifs se répartissent comme suit :

France	182
USA	0

A ce jour, les effectifs sont de : 217 personnes CDI, CDD, et intérimaires.

G) INFORMATIONS CONCERNANT LES DISPOSITIONS DE LA LME RELATIVES À L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT (DÉCRET 2008-1492)

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition du solde des dettes fournisseurs à la date du 31 décembre 2011 par date d'échéance.

Etat des dettes Fournisseurs au 31.12.2010 (en K€)					
	Montant brut (hors FNP)	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Fournisseurs	1.427		1.427		
Etat des dettes Fournisseurs au 31.12.2011 (en K€)					
	Montant brut (hors FNP)	Montant échu	Montant à échoir		

			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Fournisseurs	1.139	386	122	631	

H) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant HT des honoraires des commissariats aux comptes s'élève à :

- cabinet AUDITOR : 27 K€
- cabinet EXPONENS : 27 K€.

Il n'y a pas eu de prestation d'expert indépendant effectuée à la demande des Commissaires aux Comptes et de leur réseau dans le cadre de leur mission.

I) CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-86 et L.225-90 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Vous trouverez dans les annexes toutes explications complémentaires.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Alençon,
Le 30 mars 2012

LE DIRECTOIRE

ANNEXES

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

ANNEXE 2

BILAN

ANNEXE 3

COMPTES DE RESULTAT

ANNEXE 4

BILAN CONSOLIDE

ANNEXE 5

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDE

Comptes sociaux au 31 décembre 2011

I. - Bilan

(En euros)

Actif	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amortissements dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	251 719	163 370	88 349	98 801
Fonds commercial (1)	445 239	201 321	243 918	243 918
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	179 315	152 094	27 221	28 935
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 786 492	4 103 812	682 679	367 904
Autres immobilisations corporelles	1 882 909	1 728 021	154 887	191 452
Immobilisations corporelles en cours	91 937		91 937	341 587
Avances et acomptes	4 054		4 054	36 344
Immobilisations financières (2) :				
Participations	2 318 673	2 264 325	54 348	59 116
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	204 718		204 718	214 193
	10 165 056	8 612 943	1 552 113	1 582 251

Actif	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amortissements dépréciations	Net	Net
Actif circulant :				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	710 314	118 459	591 855	706 440
En-cours de production (biens et services)	901 079	612 844	288 235	263 500
Produits intermédiaires et finis	362 454	295 759	66 695	47 673
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3) :				
Clients et comptes rattachés	2 728 979	34 722	2 694 257	3 465 562
Autres créances	820 311	382 769	437 541	597 809
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	353 190	316 476	36 714	18 238
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	353 100		353 100	162 993
Charges constatées d'avance (3)	6 070		6 070	6 504
	6 235 496	1 761 030	4 474 466	5 268 719
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	16 400 551	10 373 973	6 026 579	6 850 970
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif	31/12/2011	31/12/2010
Capitaux propres		
Capital	2 283 933	2 283 933
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 959 091	3 959 091
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	221 391	221 391
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-13 353 974	-16 770 458
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	950 246	3 416 484
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	-5 939 313	-6 889 558
Provisions :		
Provisions pour risques	580 649	719 892
Provisions pour charges	20 000	20 000
	600 649	739 892
Dettes (1) :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 243	384
Emprunts et dettes financières (3)	6 322 796	7 324 073
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		7 964
Fournisseurs et comptes rattachés	1 240 647	1 606 557
Dettes fiscales et sociales	1 376 397	1 546 517
Autres dettes	2 423 504	2 513 537
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
Ecarts de conversion passif	656	1 605
	11 365 242	13 000 636
Total passif	6 026 579	6 850 970
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 243	384
(3) Dont emprunts participatifs		

II. - Compte de résultat

(En euros)

	31/12/2011			31/12/2010
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	13 223 480	3 434 258	16 657 738	16 553 405
Production vendue (services)	70 492	68 262	138 755	226 801
Chiffres d'affaires net	13 293 973	3 502 520	16 796 492	16 780 205
Production stockée			66 263	-179 516
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 976	3 000
Reprises sur provisions et transfert de charges			49 522	350 741
Autres produits				
			16 921 254	16 954 430
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 428 882	3 418 306
Variation de stocks			114 189	-131 779
Autres achats et charges externes (a)			5 341 975	5 431 352
Impôt, taxes et versements assimilés			391 489	466 040
Salaires et traitements			4 657 658	4 795 406
Charges sociales			1 792 853	1 728 983
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			193 154	215 099
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			55 170	
Sur risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			13 460	6 000
			15 988 830	15 929 406
Résultat d'exploitation			932 424	1 025 024

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés	14 869	17 642
Reprises sur dépréciations et provisions et transfert de charges	44 104	12 877
Différences positives de change	36 745	6 799
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	95 717	37 318
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 396	8 411
Intérêts et charges assimilées	86 762	71 694
Différences négatives de change	3 071	613
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	120 230	80 718
Résultat financier	-24 512	-43 399
Résultat courant avant impôts	907 912	981 625
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	242 590	3 557 355
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	154 892	10 108
	397 482	3 567 463
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	326 411	253 441
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	63 595	879 162
	390 006	1 132 603
Résultat exceptionnel	7 476	2 434 860
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	-34 858	
Total des produits	17 414 453	20 559 211
Total des charges	16 464 208	17 142 727
Bénéfice ou perte	950 246	3 416 484
(a) Y compris :		
Redevances de crédit bail mobilier	66 822	292 774
Redevances de crédit bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

III. – Annexe des comptes individuels

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de 6 026 579 € et au compte de résultat de l'exercice, dégagant un bénéfice de 950 246 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2011. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes ont été arrêtés le 23/03/2012 par le Directoire.

Faits caractéristiques de l'exercice

Activité de l'exercice :

L'exercice 2011 constitue une nouvelle année profitable pour la société avec un résultat d'exploitation de 932 K€ contre 1 025 K€ en 2010.

Le Pôle Décor (MSV) a connu une croissance forte en raison du développement de l'activité de traitement vers les produits de maquillage en particulier les mascaras. Le Pôle Packaging est en retrait par rapport à 2010 en raison du ralentissement général du marché au second semestre et en particulier à cause d'ajustement de stocks réalisés par de grands clients sur la fin de l'année.

La faible croissance de l'exercice 2011 fait suite à une très forte croissance en 2010 qui porte la croissance moyenne des deux dernières années à plus de 27% dans un marché qui a connu une croissance moyenne de l'ordre de 7%.

Perspectives 2012

Le marché du luxe dont AUGROS dépend, se porte bien grâce en particulier grâce à la permanence du dynamisme des pays émergents et à la reprise du marché américain. Les marchés de la Parfumerie de Luxe et des Vins et Spiritueux ne font pas exception. Le carnet de commande d'AUGROS CP est en croissance de 3% au 27 Janvier 2012 et l'enregistrement de nouveaux produits significatifs qui combinent les « savoir faire » des Pôle Packaging et Décor nous conforte dans notre stratégie de maîtrise d'œuvre intégré et nous permet de commencer l'année 2012 avec optimisme.

Sauf retournement de tendance, les projets d'amélioration continue tant sur le site de Packaging de Luxe que sur le site de Décor nous permettent de planifier une amélioration de la rentabilité en 2012.

Règles et méthodes comptables

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation – Les comptes individuels au 31 décembre 2011 sont établis en Euros et présentés conformément aux règles et principes comptables français actuellement en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (CRC-99-03). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Changement de méthode d'évaluation – Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Cependant, nous attirons votre attention sur une différence entre le bilan d'ouverture présenté ci-dessus et les comptes certifiés et déposés en 2010. Cette différence impacte les autres créances à l'actif (augmentation de 52 615€) et les dettes fiscales et sociales au passif (augmentation de 52 615€)

Cette évolution des comptes s'explique, suite à un changement de logiciel comptable, par le reclassement d'une créance fiscale de 52 615€ dans le poste « autres créances » alors que celle-ci était positionnée en diminution des dettes lors de l'exercice précédent.

3. Changement de méthode de présentation – Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. Immobilisations incorporelles – Les seuls frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils se rapportent à la création et au développement de nouveaux procédés de fabrication destinés à favoriser l'émergence de nouveaux produits. Ces frais ne sont activés que pour autant qu'ils se composent de coûts directs et qu'ils soient individualisés et imputables à une production dont la rentabilité future est raisonnablement estimée.

Les brevets industriels figurant à l'actif font tous l'objet d'une protection juridique, et sont tous exploités, générant chiffre d'affaires et marge, ils sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

Les fonds de commerce sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition. Ces éléments ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Tous les fonds de commerce sont intégralement provisionnés hormis celui de l'établissement d'Alençon qui n'est pas provisionné du fait des potentiels de contribution aux résultats futurs.

5. Immobilisations corporelles – La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisitions. Les amortissements pour dépréciations sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Catégorie	Durée
Constructions	20 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel industriel	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

6. Immobilisations financières – Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur historique (d'acquisition ou d'apport). Les immobilisations financières se composent des titres de participation

des filiales, de créances rattachées à ces participations et des dépôts et cautionnements versés.
A la clôture de l'exercice, cette valeur est comparée à la valeur d'utilité tenant compte de la quote-part d'actif net majoré des plus-values latentes, et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés pour le groupe. L'écart défavorable fait l'objet de provisions pour dépréciation.

7. Stocks – La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme annoncé.

8. Titres de placement – En matière de valeurs mobilières de placement, la valeur d'inventaire est déterminée différemment selon qu'il s'agisse de titres cotés ou non cotés :

Les titres cotés sont appréciés à la date de clôture en fonction du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Les titres non cotés sont appréciés en fonction de la situation patrimoniale et de la valeur de rendement à court terme des sociétés concernées. Au 31 décembre 2011, le groupe ne possède pas de placement de société non cotée. Les titres de sociétés cotées détenus sont ses propres titres et à la clôture, la valeur historique (valeur d'acquisition) est comparée au cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture.

9. Créances clients et autres créances – Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

10. Transactions en devises – Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération (taux de change mensuel standard, basé sur les cours observés à la fin du mois précédent, ou bien sur le taux de conversion connu lorsqu'il existe une couverture de change).

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « Ecart de conversion », lorsqu'il s'agit de monnaies exclues de la zone Euro. Les pertes latentes de change, non compensées, font l'objet d'une provision pour risques.

11. Stock-options et bons de souscriptions – L'Assemblée Générale du 10 novembre 1997 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de cinq ans commençant le 15 janvier 1998, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Le Directoire, en date du 1er juillet 2004 a octroyé, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2004, 28 560 stocks options supplémentaires à des cadres dirigeants du Groupe Augros Cosmetic Packaging. Aucune option n'a été exercée au 31 décembre 2011.

12. Crédit d'impôt recherche – Un crédit d'impôt recherche a été constaté dans les comptes de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 pour 38 K€.

13. Indemnités de fin de carrière – Le montant mentionné en hors bilan pour un montant de 606 K€ a été déterminé sur la base des hypothèses suivantes :

- utilisation de la méthode rétrospective des unités de crédits projetées ;
- taux d'actualisation : 3,16% ;
- taux annuel de progression des salaires : 0,50% ;
- taux annuel de turn-over : 10% jusqu'à 49 ans, 0% au-delà ;
- taux de charges sociales : 40%
- table de mortalité : TF 00-02 ;
- âge de départ à la retraite : 65 ans.

14. Impôt sur les résultats – L'impôt sur le résultat est déterminé sur la base du résultat unique de la société.

15. Eléments concernant les entreprises liées – Au cours de l'exercice 2011, la société n'a eu de transactions qu'avec la filiale AUGROS INC (sans activité depuis 2006) pour des montants non significatifs.

16. Sûretés réelles - Cautions sur locations immobilières :

		Montant
Etablissement Alençon : bail ferme 10 ans échéance 19/12/14		1 337 K€ TTC
Etablissement Le Theil : bail ferme 11 ans et 11 mois échéance 26/05/14		1 027 K€ TTC

17. Situation fiscale latente :

(En K€)	31/12/2011
Crédit à imputer	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	16 308 K€
Moins-values à long terme	
Différences temporaires	
Allègements de la dette future d'impôt	448 K€
Total	16 757 K€

18. Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombres de titres			Valeur nominale
	A clôture exercice	Créés pendant exercice	Remboursés pendant exercice	
Actions ordinaires (1)	1 427 458			1,6 €

(1) Dont 11 920 actions propres détenues par la société (valeur nette 18 K€)

19. Variation des capitaux propres

En K€	Montant
Capitaux propres à l'ouverture	-6 890 K€
Résultat de l'exercice	950 K€
Capitaux propres à la clôture	-5 939 K€

20. Provisions pour risques et charges – Une provision totale de 601 K€ a été constituée pour couvrir les litiges en cours et les dépenses liées à la liquidation d'Augros INC.

21. Ventilation du chiffre d'affaires. – Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante

Nature du chiffre d'affaires (en K€)	Montants	Pourcentage
Conception et production d'emballages		100%

22. Détail du résultat financier (en K€) :

	2011
Autres produits financiers	15
Reprises sur provision	44
Différences de change	37
Total des produits financiers	96
Intérêts et charges assimilées	86
Dotations financières aux amortissements et provisions (1)	30
Différences négatives de change	4
Total des charges financières	120
Résultat financier	-25
<i>(1) Dont dotation aux provisions sur titres Augros INC : 5 K€</i>	

23. Détail du résultat exceptionnel (en K€) :

	2011	
Produits exceptionnels de gestion (1)		243
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0
Reprise sur provisions et transfert de charges (2)		155
Total des produits exceptionnels		397
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (3)		326
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0
Dotations aux amortissements et provisions		64
Total des charges exceptionnelles		390
Résultat exceptionnel		7
<i>Dont :</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
(1) Produits sur abandons de créances		120
(1) Régularisations de soldes de tiers		123
(2) Reprise de provision sur redressements Urssaf et litiges divers		155
(3) Charges sur redressements Urssaf et litiges divers	166	
(3) Charges exceptionnelles diverses	160	

24. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens	24	
Employés/ouvriers	179	

25. Liste des filiales et participations :

(En milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu)				
AUGROS INC	448	55	100%	-6
2 - Participations (de 10% à 50% du capital détenu)				
B - Renseignements globaux sur les autres filiales et participations				
1- Filiales non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				
2- Participations non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				

Immobilisations.

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement et de développement- Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles - Total II	686 140		10 818
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre	179 315		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 344 385		442 106
Installations générales , agencements et aménagements divers	1 600 892		5 128
Matériel de transport	1 248		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	274 495		1 145
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	341 587		151 892
Avances et acomptes	36 344		19 500
Total III	6 778 266	0	619 772
Immobilisations financières :			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 318 673		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	214 193		
Total IV	2 532 865	0	0
Total général (I+II+III+IV)	9 997 271	0	630 590

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			696 958	
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions sur sol propre			179 315	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			4 786 492	
Installations générales, agencements, et aménagement divers			1 606 020	
Matériel de transport			1 248	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			275 641	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		401 632	91 937	
Avances et acomptes		51 880	4 054	
Total (III)	0	453 512	6 944 707	0
Immobilisations financières :				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		9 475		
Total (IV)	0	9 475	0	0
Total général (I+II+III+IV)	0	462 987	7 641 665	0

Amortissements.

Cadre A - Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties/reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement et de développement				
Total I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Total II	142 099	21 270	0	163 370
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions sur sol propre	150 380	1 714		152 094
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 976 481	127 331		4 103 812
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	1 422 731	36 827		1 459 558
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 248			1 248
Matériel de bureau et informatique, mobilier	261 205	6 011		267 216
Emballages récupérables et divers				
Total III	5 812 044	171 884	0	5 983 928
Total général (I+II+III)	5 954 143	193 154	0	6 147 297

Provisions.

	Montant au début d'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Montants utilisés	Montants non utilisés	
Provisions réglementées:					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger avant 01/02/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger après 01/02/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provision pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	739 892	15 649	154 892		600 649
Total II	739 892	15 649	154 892		600 649
Dépréciations :					
Dépréciations immobilisations incorporelles	201 321				201 321
Dépréciations immobilisations corporelles					
Dépréciations titres mis en équivalence					
Dépréciations titres de participation	2 259 557	4 768			2 264 325
Dépréciation autres immobilisations financières					
Dépréciation stocks et en-cours	1 004 160	55 170		32 268	1 027 062
Dépréciations comptes clients	40 959			6 237	34 722
Autres dépréciations	669 776	73 574		44 104	699 246
Total III	4 175 772	133 512		82 610	4 226 675
Total général (I+II+III)	4 915 666	149 161	154 892	82 610	4 827 325
Dont dotations et reprise :					
D'exploitation		55 170		38 506	
Financière		30 396		44 104	
Exceptionnelles		63 595	154 892		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice					

Créances et dettes.

Cadre A - Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	204 718		204 718
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	40 574		40 574
Autres créances clients	2 688 405	2 688 405	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 344	1 344	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	66 135	66 135	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers	52 615	52 615	
Groupe et associés (2)			
Débiteur divers	700 217	365 394	334 823
Charges constatées d'avance	6 070	6 070	
Total	3 760 078	3 179 963	580 115
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consenties aux associés			

Cadre B - Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1) :				
A un an maximum à l'origine	1 243	1 243		
A plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	6 261 910	875 123	3 404 523	1 982 265
Fournisseurs et comptes rattachés	1 240 647	1 240 647		
Personnel et comptes rattachés	340 398	340 398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	593 058	593 058		
Impôts sur les bénéfices	3 616	3 616		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 342	36 342		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	402 982	402 982		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	60 885	60 885		
Autres dettes	2 423 504	2 423 504		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	11 364 585	5 977 798	3 404 523	1 982 265
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés				

Produits à recevoir et charges à payer.

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2011	31/12/2010
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	52 615	2 650
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	52 615	2 650

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 890	179 215
Dettes fiscales et sociales	793 074	819 610
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		47 266
Autres dettes	24 500	37 197
Total	918 464	1 083 288

Produits et charges constatés d'avance.

Produits constatés d'avance	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation (plus-value sur lease-back)		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	0	0

Charges constatées d'avance	31/12/2011	31/12/2010
Charges d'exploitation	6 070	6 505
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	6 070	6 505

IV. – Affectation du résultat.

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

Troisième résolution. — L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit +950 246 € au poste Report à nouveau. En application des dispositions légales, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

V. – Résultat des cinq derniers exercices.

	N-4	N-3	N-2	31/12/2010	31/12/2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 283 933	2 283 933	2 283 933	2 283 933	2 283 933
Nombre d'actions ordinaires	1 427 458	1 427 458	1 427 458	1 427 458	1 427 458
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer :					
Par convention d'obligations					
Par droit de souscription					
Opérations et résultat :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	17 375 821	15 807 256	10 350 518	16 780 205	16 796 492
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 156 447	-1 829 647	-2 124 568	4 394 467	1 020 202
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 953 324	-3 541 899	-1 632 082	3 416 484	950 246
Résultat distribué					
Résultat par action :					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	-0,81	-1,28	-1,49	3,08	0,71
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1,37	-2,48	-1,14	2,39	0,67
Dividende attribué					
Personnel :					
Effectif moyen des salariés	229	221	192	227	217
Montant de la masse salariale	5 746 800	5 357 429	4 548 346	4 795 406	4 657 658
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	2 007 445	1 920 325	1 236 058	1 728 983	1 792 853

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme au capital de 2 283 933 euros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING SA tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

MV M

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les contrôles réalisés sur la quantification et la valorisation des stocks ont consisté, notamment à participer à l'inventaire physique et à apprécier les éléments retenus dans la formation du prix de revient. La méthode de valorisation a été validée.
- Dans le cadre de la continuité d'exploitation, nous avons analysé le plan d'affaires établi par la direction. Nous nous sommes assurés de la cohérence des informations transmises à partir de l'appréciation par la direction de sa situation économique et financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 30 avril 2012

Les commissaires aux comptes

EXPONENS Audit



Nathalie LUTZ
Associée

AUDITOR



Michel VOUSVOUKIS
Associé

Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2011

I. Bilan consolidé. (En milliers d'euros)

Actif	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Actif non courant		2 651	2 877
Immobilisations incorporelles	(Note 4.1.1)	332	343
Ecarts d'acquisition			
Immobilisations corporelles	(Note 4.1.2)	2 114	2 320
Actifs financiers non courants	(Note 4.1.3)	205	214
Impôts différés actifs	(Note 4.1.4)		
Actifs des activités destinées à être cédées			
Actif courant		4 438	5 251
Stocks	(Note 4.2.1)	947	1 018
Clients et autres débiteurs	(Note 4.2.2)	3 019	3 930
Impôts exigibles	(Note 4.2.3)	119	140
Actifs financiers courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(Note 4.2.4)	353	163
Total actif		7 089	8 128

Passif	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Capitaux propres		-4 263	-4 642
Capital émis		2 284	2 284
Primes d'émission		3 959	3 959
Autres titres d'autocontrôle		-18	-10
Réserves		-10 867	-13 112
Résultats de l'exercice		380	2 236
Intérêts minoritaires			
Passif non courant		5 456	6 191
Dettes financières (part à plus d'un an)	(Note 4.3.1)	4 249	4 876
Impôts différés passifs			
Provisions	(Note 4.3.2)	1 207	1 315
Autres passifs non courants			
Passifs des activités destinées à être cédées			
Passif courant		5 896	6 580
Dettes financières (part à moins d'un an)	(Note 4.3.1)	3 248	3 326
Impôts courants		443	432
Fournisseurs et autres créditeurs		2 205	2 822
Provisions			
Autres passifs courants			
Total passif		7 089	8 128

II. Compte de résultat consolidé.
(En milliers d'euros)

(En milliers d'euros)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	(Note 4.4.1)	16 796	16 780
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-5 237	-5 375
Variation des stocks de production		66	-180
Charges de personnel		-6 451	-6 524
Charges externes		-3 562	-2 973
Impôts et taxes		-391	-466
Dotations nettes aux amortissements		-441	-794
Dotations nettes aux provisions		-17	102
Autres produits et charges d'exploitation		45	246
Résultat opérationnel courant		809	815
Autres produits et charges opérationnels	(Note 4.5)	-29	1 405
Résultat opérationnel		780	2 220
Résultat financier	(Note 4.6)	-396	17
Charges d'impôts		-4	0
Provision écart acquisition			
Résultat net avant résultat des activités		380	2 236
arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net de l'exercice		380	2 236
Part du groupe		380	2 236
Part des intérêts minoritaires			
Résultat par action (part du groupe)		0,27	1,57
Résultat dilué par action (part du groupe)		0,26	1,54

III. Tableau de flux consolidé.
(En milliers d'euros)

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net des sociétés intégrées	380	2 236
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- amortissements et provisions nets des reprises	333	2 159
- impôts différés		
- actualisation passif RJ /CCSF (effet taux + effet durée)	355	-84
- actualisation passif RJ /CCSF (effet volume)		343
- abandons de créances RJ / CCSF / bailleur	-120	-3 432
- étalement PCA sur lease-back		-125
- plus-values de cessions nettes d'impôts		0
Marge brute d'autofinancement	948	1 097
- Variation des stocks et en cours	71	-41
- Variation des créances liées à l'activité	932	-1 222
- Variation des dettes liées à l'activité	-486	901
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>	<i>517</i>	<i>-361</i>
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	1 465	736
- Acquisition d'immobilisations	-225	-188
- Cessions d'immobilisations		
- Variations des autres immobilisations financières	9	-8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-215	-195
- Augmentation de capital en numéraire		
- Variation emprunts et dettes financières	-1 032	-991
- Variation dette Factor	-30	356
- Variations des autres financements		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-1 062	-636
Variation nette de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	188	-95
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	163	258
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	352	163

IV. Variation des capitaux propres. (En milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conv. / rééval.	Titres d'autocontrôle	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2009	2 284	3 959	-11 306	-1 813		-7	-6 883
Variation de capital							
Variation de périmètre							
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Affectation résultat			-1 810	1 813		-3	
Résultat consolidé de l'exercice				2 236			2 236
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante							
Variation des écarts de conversion			5				5
Correction d'erreurs							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres mouvements							
Situation au 31 décembre 2010	2 284	3 959	-13 112	2 236		-10	-4 642
Variation de capital							
Variation de périmètre							
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Affectation résultat			2 245	-2 236		-9	1
Résultat consolidé de l'exercice				380			380
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante							
Variation des écarts de conversion			1				1
Correction d'erreurs							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres mouvements			-1				-1
Situation au 31 décembre 2011	2 284	3 959	-10 868	380		-18	-4 263

V. Notes sur les états financiers consolidés.

(tous les montants indiqués dans les notes qui suivent sont en milliers d'euros.)

Faits caractéristiques de l'exercice

Activité de l'exercice :

L'exercice 2011 constitue une nouvelle année profitable pour la société avec un résultat d'exploitation de 932 K€ contre 1 025 K€ en 2010.

Le Pôle Décor (MSV) a connu une croissance forte en raison du développement de l'activité de traitement vers les produits de maquillage en particulier les mascaras. Le Pôle Packaging est en retrait par rapport à 2010 en raison du ralentissement général du marché au second semestre et en particulier à cause d'ajustement de stocks réalisés par de grands clients sur la fin de l'année.

La faible croissance de l'exercice 2011 fait suite à une très forte croissance en 2010 qui porte la croissance moyenne des deux dernières années à plus de 27% dans un marché qui a connu une croissance moyenne de l'ordre de 7.%.

Perspectives 2012

Le marché du luxe dont AUGROS dépend, se porte bien grâce en particulier grâce à la permanence du dynamisme des pays émergents et à la reprise du marché américain. Les marchés de la Parfumerie de Luxe et des Vins et Spiritueux ne font pas exception. Le carnet de commande d'AUGROS CP est en croissance de 3% au 27 Janvier 2012 et l'enregistrement de nouveaux produits significatifs qui combinent les « savoir faire » des Pôle Packaging et Décor nous conforte dans notre stratégie de maîtrise d'œuvre intégré et nous permet de commencer l'année 2012 avec optimisme.

Sauf retournement de tendance, les projets d'amélioration continue tant sur le site de Packaging de Luxe que sur le site de Décor nous permettent de planifier une amélioration de la rentabilité en 2012.

1. Modalités de consolidation.

1.1. Principes et modalités de consolidation. — Les comptes consolidés du groupe établis au 31 décembre 2011 ont été établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB. Ces normes sont constituées des IFRS, des IAS ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'union européenne. Les normes et interprétations adoptées par l'IASB et l'IFRIC mais non encore adoptées au 31 décembre 2011 par l'Union européenne n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

1.2. Traitement de l'écart d'acquisition. — Les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du bilan consolidé sont égaux à la différence positive, constatée lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des actions détenues et la quote-part correspondante des ses capitaux propres retraités à leur juste valeur. Des tests de valeurs sont pratiqués tous les ans, et éventuellement plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable. Ils ont une valeur nulle dans les comptes au 31 décembre 2011.

1.3. Intérêts minoritaires. — Il n'existe plus d'intérêt minoritaire depuis le 30 juin 2006.

1.4. Dividendes. — Les dividendes versés par une société consolidée à une autre société consolidée sont éliminés pour la détermination du résultat net du Groupe. Aucun dividende n'a été versé au cours de l'exercice 2011.

1.5. Comptes et opérations réciproques. — Les opérations intra-Groupe de même que les soldes comptables intra-Groupe et tout gain latent ou réalisé lors d'opérations intra-Groupe sont éliminés lors du processus de consolidation.

1.6. Méthode de conversion. — L'euro est la monnaie de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes employée par Augros CP et sa filiale.

1.7. Méthodes et critères de consolidation. — La société-mère exerce un contrôle exclusif sur l'ensemble des sociétés du Groupe Augros Cosmetic Packaging. La méthode d'intégration globale consiste à reprendre intégralement tous les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés consolidées (après les éventuels retraitements de consolidation et l'élimination des opérations et comptes réciproques) et à répartir les capitaux propres et le résultat entre Augros CP et les autres actionnaires ou intérêts minoritaires. Toutes les entreprises consolidées ont clôturé leurs comptes individuels au 31 décembre 2011.

2. Périmètre de consolidation.

Sociétés	Pays	Nombre d'actions	Pourcentage contrôle	Méthode
Augros Cosmetic Packaging	France	1 427 458	Mère	
Augros Inc.	Etats-Unis	2 600	100%	IG

IG : intégration globale

3. Principes comptables et méthodes d'évaluation.

3.1 Immobilisations incorporelles — Les dépenses de recherche effectuées en vue d'acquérir des connaissances techniques sont comptabilisées directement en charges dans le compte de résultat. Les frais de développement ne sont inscrits au bilan que lorsqu'ils se rapportent à la mise au point de nouveaux procédés de fabrication destinés à favoriser l'émergence de nouveaux produits ou à des études de R&D appliquée à des technologies non encore maîtrisées qui intéressent tout particulièrement nos clients : les débouchés commerciaux sont quasi garantis en cas de réussite dans la mise au point technique. Ces frais ne sont activés que pour autant qu'ils se composent de coûts directs et qu'ils soient individualisés et imputables à des applications dont la rentabilité future est raisonnablement estimée. Ces frais sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans. Les brevets industriels figurant à l'actif font tous l'objet d'une protection juridique, et sont tous exploités, générant chiffre d'affaires et marge commerciale, ils sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans. Les fonds de commerce qui représentent un goodwill sont inscrits à l'actif du bilan consolidé pour leur coût historique. Ces éléments ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

3.2 Immobilisations corporelles — Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction de l'amortissement cumulé et d'une éventuelle dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, basée sur la durée normale d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Catégorie	Durée
Constructions	20 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel industriel	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

3.3. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé. — Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Compte tenu de la structure actuelle de l'entreprise après les opérations de restructuration opérées en 2006, l'unique entité légale AUGROS COSMETIC PACKAGING, constituée par deux établissements complémentaires, représente une seule et même UGT.

Néanmoins, un amortissement exceptionnel peut être pratiqué sur des immobilisations identifiées n'ayant plus un taux d'utilisation et/ou de production suffisant.

3.4. Crédit-bail et contrats de locations financement. — Les contrats de crédit-bail mobiliers et assimilés sont retraités dans les comptes consolidés. Les contrats de locations financement ont fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés depuis 2004.

Les biens ainsi financés figurent à l'actif du bilan dans les comptes d'immobilisation et la dette correspondante est inscrite au passif dans les dettes auprès des établissements de crédit.

La redevance de la période est reclassée en amortissement, sur la base de durée de vie des immobilisations de même catégorie, pour sa part « Capital » et en charge financière pour sa part « Intérêts ».

3.5. Titres de placement. — Le groupe possède des titres de placement retenus pour leur valeur historique. Les autres titres détenus par le groupe sont les actions propres portées en réduction des réserves.

3.6. Autres immobilisations financières. — Ce poste comprend pour l'essentiel des dépôts et cautionnements versés et des prêts. Si leur recouvrement s'avérait douteux, une dépréciation serait constatée.

3.7. Valeurs d'exploitation.

Stocks. — S'agissant de produits spécifiques réalisés sur devis, les produits finis et semi-finis sont valorisés, soit au coût de revient réel de production lorsqu'il peut être calculé avec fiabilité, soit à un pourcentage du prix de vente lorsque les outils de suivi ne permettent pas d'appréhender les coûts de revient réels avec une précision suffisante. Lorsque la société fabrique des produits non spécifiques (cas exceptionnel), une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces stocks est inférieure à leur valeur comptable.

Les stocks de matières premières sont évalués, selon la méthode FIFO, à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat de ces matières et les frais accessoires d'achat.

Créances et dettes en monnaies étrangères. — Les écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises concernées sont inscrits en résultat consolidé.

Conversion des comptes annuels libellés en monnaie étrangère. — Les comptes de la filiale américaine consolidée Augros INC sont convertis en Euros selon la méthode du cours de clôture pour les postes du bilan et du cours moyen pour les postes du compte de résultat.

Transactions en devises. — Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération (taux de change mensuel standard, basé sur les cours observés à la fin du mois précédent, ou bien sur le taux de conversion connu lorsqu'il existe une couverture de change).

Dettes financières. — En application des normes IFRS (IAS 32), les provisions pour risques et charges et les dettes bénéficiant d'un différé de paiement non-conforme aux usages courants ont fait l'objet d'une actualisation.

Les dettes comprises dans le plan de continuation de la société par jugement du 27 septembre 2006 dont l'étalement est prévu sur 10 ans ont fait l'objet d'une actualisation sur la durée restante au 31 décembre 2011, soit 4.75 ans. Le taux d'actualisation retenu est égal i) au taux OAT du 31 décembre 2011 (3.16%) auquel s'ajoute ii) une prime de risque (2%), soit un taux global de 5.16%.

La dette contractée vis-à-vis du bailleur, dans le cadre des négociations de restructuration de la dette réalisées en 2010, a été remontée en dette à long terme et fait l'objet d'un plan de remboursement jusqu'en 2021. Le taux d'actualisation retenu est égal i) au taux OAT du 31 décembre 2011 (3.16%) auquel s'ajoute ii) une prime de risque (2%), soit un taux global de 5.16%.

Les dettes comprises dans le plan CCSF de la société ont fait l'objet d'une actualisation sur la durée restante au 31 décembre 2011. Le taux d'actualisation retenu est égal au taux OAT 10 ans du 31 décembre 2011, soit 3.16%.

L'effet de l'actualisation se traduit au 31 décembre 2011 par une charge financière globale de 355 K€.

Impôts différés. — Les impôts différés résultent :

- des différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal (méthode étendue) ;
- des retraitements pratiqués en consolidation ;
- des déficits fiscaux dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux futurs est possible.

Les impôts différés sont calculés, selon la méthode du report variable, en tenant compte de l'évolution connue du taux d'imposition à la date de clôture. Le taux utilisé pour la France au 31 décembre 2011 est 33 1/3%.

L'actif d'impôt différé est normalement déterminé sur la seule base des déficits fiscaux susceptibles de s'imputer sur les résultats prévisionnels des deux prochains exercices pondéré d'un coefficient de 80%. Néanmoins, au 31 décembre 2011, compte tenu d'un contexte économique incertain, il a été décidé de n'activer aucun actif d'impôt différé. Cette position prudente sera réévaluée à la lumière des résultats futurs.

Les impôts différés issus des différences temporelles ainsi que de l'ensemble des retraitements et des éliminations de consolidation ne sont pas calculés du fait de leur poids non significatif et de la prépondérance des déficits fiscaux reportables.

Provisions. — Des provisions sont constatées lorsque leur objet est nettement précisé à la clôture de l'exercice ou avant l'établissement des comptes et qu'elles peuvent être évaluées de manière raisonnable. Ce poste enregistre l'ensemble des provisions comptabilisées par les sociétés du Groupe et les provisions éventuelles découlant des retraitements obligatoires ou optionnels de consolidation. Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas.

Engagements sociaux. — La norme IAS 19 précise les règles de comptabilisation des avantages consentis au personnel (à l'exception des rémunérations en actions qui relèvent de l'IFRS 2).

Les avantages à court terme (salaires, congés payés, contributions sociales, intéressement...) font l'objet d'une comptabilisation en « charges à payer » figurant au passif du bilan sous la rubrique « Dettes sociales et fiscales ».

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent aux indemnités de fin de carrière des salariés. L'évaluation de ces indemnités est réalisée sur l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié. Les écarts actuariels sont enregistrés au compte de résultat. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- utilisation de la méthode rétrospective des unités de crédits projetées ;
- taux annuel d'actualisation : 3.16% ;
- taux annuel de progression des salaires : 0,50% ;
- taux annuel de turn-over : 10% jusqu'à 49 ans, 0% au-delà ;
- taux de charges sociales : 40%
- table de mortalité : TF 00-02 ;
- âge de départ à la retraite : 65 ans.

Stock options et bons de souscriptions. — Aucune nouvelle option n'a été octroyée au cours de l'exercice. Aucune option n'a été levée au 31 décembre 2011.

Les principales caractéristiques de ce plan sont les suivantes :

Type	Date de souscription	Nombre de titres	Prix d'exercice	Exerçable à partir du
Options	01/07/2004	28 560	7,44 €	01/07/2008

Soit 28 560 options

L'assemblée générale du 10 novembre 1997 a autorisé le conseil d'administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de cinq ans commençant le 15 janvier 1998, des options donnant droit à souscription d'actions. Le directoire, en date du 1^{er} juillet 2004 a octroyé, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2004, 28 560 stocks options supplémentaires à des cadres dirigeants du Groupe Augros Cosmetic Packaging.

Information sectorielle. — Augros CP ne publie pas d'information sectorielle dans la mesure où la société est organisée autour d'une activité principale et intervient exclusivement sur le territoire national. Cette activité recouvre plusieurs domaines, mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat.

4.1 Variation des immobilisations et des amortissements.

4.1.1 Immobilisations incorporelles :

Variations des immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011			Valeurs brutes
	Valeurs brutes	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	
Frais d'établissement					
Frais de R&D					
Concessions, brevets	241	11			252
Goodwill (fonds commercial)	445				445
Autres immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles	686	11			697

Variations des amortissements et provisions

(En milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011			Cumul amortissements
	Cumul amort.	Dotations	Reprises	Sorties et transferts	
Frais d'établissement					
Frais de R&D					
Concessions, brevets	-142	-21			-163
Goodwill (fonds commercial)	-201				-201
Autres immobilisations incorporelles					
Total des amortissements incorporelles	-323	-21			-365

(En milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011
Valeur nette	343	332

4.1.2. Immobilisations corporelles :

Variation des immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	31/12/2010		31/12/2011		
	Valeurs brutes	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Valeurs brutes
Terrains					
Constructions	179				179
Installations techn, matériel et outillage	11 148	462	-52		11 558
Autres immobilisations corporelles	1 877	6			1 883
Actif démantèlement					
Immobilisations corporelles en cours	342	152	-402		92
Total des immobilisations corporelles	13 546	620	-454		13 712

Variation des amortissements et provisions

(En milliers d'euros)	31/12/2010		31/12/2011		
	Cumul amort.	Dotations	Reprises	Transferts et autres	Cumul amortissements
Amortissements / provisions constructions	-150	-2			-152
Amortissements / provisions installations tech, matériels et outillages	-9 343	-376			-9 719
Autres immobilisations corporelles	-1 683	-43			-1 726
Total des amortissements corporels	-11 177	-421			-11 598

(En milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2011
Valeur nette	2 320	2 114

Les immobilisations corporelles comprennent des crédits baux et des biens en location financement pour :

(En milliers d'euros)	Montant
Crédits baux :	
Installations techniques, matériels et outillages	4 800
Locations financement :	
Installations techniques, matériels et outillages	1 967
Total	6 767

Les sorties d'amortissements sont consécutives à des cessions d'actifs ou des sorties de matériels obsolètes.

Les amortissements d'immobilisations corporelles comprennent les crédits baux et des éléments en location financement pour :

(En milliers d'euros)	Montant
Crédits baux	
Installations techniques, matériels et outillages	4 358
Locations financement :	
Installations techniques, matériels et outillages (amortissements)	1 256
Total	5 614

4.1.3. Actifs financiers non courants :

(En milliers d'euros)	31/12/2011			31/12/2010	
	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Valeurs brutes	Valeurs brutes
Titres de participation					
Prêts					
Autres immobilisations financières		-9		205	214
Total actifs financiers non courants		-9		205	214

4.1.4. Actif d'impôts différés : L'actif d'impôt différé est normalement déterminé sur la seule base des déficits fiscaux susceptibles de s'imputer sur les résultats prévisionnels des deux prochains exercices pondéré d'un coefficient de 80%. Néanmoins, au 31 décembre 2011, compte tenu d'un contexte économique incertain, il a été décidé de n'activer aucun actif d'impôt différé. Cette position prudente sera réévaluée à la lumière des résultats futurs.

4.2 Actifs courants :

4.2.1. Stocks :

(En milliers d'euros)	31/12/2011			31/12/2010	
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	
Stocks matières premières	428	118	310	310	
Stocks autres approvisionnements	282		282	396	
Stocks en cours	901	613	288	263	
Stocks produits finis	362	296	67	48	
Total	1 974	1 027	947	1 018	

4.2.2. Clients et autres débiteurs :

(En milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
Fournisseurs, avances et acomptes versés				
Clients et comptes rattachés			2 694	3 466
Autres créances			319	458
Charges constatées d'avance			6	7
Total			3 019	3 930

4.2.3. Impôts exigibles : Il s'agit des impôts courants (TVA, autres impôts...) pour 119 K€.

4.2.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie : la trésorerie du Groupe, hors découverts bancaires et comptes banques créditeurs de 1 K€, s'élève à 353 K€ au 31 décembre 2011 contre 163 K€ au 31 décembre 2010.

4.3 Passifs courants et non courants :

4.3.1. Dettes financières :

(En milliers d'euros)	31/12/2011	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans	Rappel 31/12/2010
Dettes financières	5 086				5 764
Plan de continuation	3 877	570	2 285	1 022	4 345
Dette CCSF	550	208	342		690
Bailleur post plan	657	57	277	323	693
Emprunts (CB et loc. financières)	0				36
Divers	2	2			1
Ligne de crédit					
Dépôts et cautionnements					
Dettes rattachées à des participations					
Intérêts courus					
Avances					
Dettes d'affacturage (mobilisation des créances)	2 399	2 399			2 429
Participation des salariés	12		12		9
Total	7 497	3 248	2 904	1 345	8 203

L'endettement auprès des établissements de crédit comprend les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	Montant
Crédits-baux	
Locations financières	
Total	0 K€

4.3.2. Provisions :

(En milliers d'euros)	Montant au début d'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Montants utilisés	Montants non utilisés	
Provisions pour risques :					
Provisions pour litiges et risques divers	740	16	155		601
Provisions pour charges :					
Indemnités de fin de carrière	575	31			606
Total	1 315	47	155	0	1 207

4.4 Chiffre d'affaires : le groupe Augros ne publie pas d'information sectorielle dans la mesure où il est organisé autour d'une activité principale (conception et production et décoration de parfum, principalement en matières plastiques).

4.4.1. Par zone géographique :

(En milliers d'euros)	31/12/2011	% du CA	31/12/2010	% du CA
France	10 275	61%	9 767	58%
Export	6 521	39%	7 013	42%
Total	16 796	100%	16 780	100%

4.5 Autres produits et charges opérationnels.

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Produits excep. sur opérations de gestion	242 (1)	3 225
Produits excep. sur exercices antérieurs		
Produits sur cession d'immobilisations		
Autres produits exceptionnels		
Reprise exceptionnelle/provisions exceptionnelles	155	
Total des autres produits opérationnels	397	3 225
Charges except. sur opérations de gestion	-332 (3)	-222
Charges except. sur exercices antérieurs		-13
VNC immobilisations cédées		
Autres charges exceptionnelles		-28
Dotations exceptionnelles	-95	-1 558
Total autres charges opérationnelles	-427	-1 821
Autres produits et charges opérationnels	-29	1 405
(1) Produits sur abandons de créances (non encaissés)	120	
(1) Régularisations de soldes de tiers (non encaissés)	121	
(3) Charges sur redressements Urssaf et litiges divers (décaissés)	166	
(3) Charges exceptionnelles diverses (dont 112K€ décaissés)	166	

4.6 Résultat financier.

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Reprises sur provisions R&C financiers		4
Gains de change	37	
Autres produits financiers	14	107
Total produits financiers	51	111
Dotations aux provisions R&C financiers		-4
Dotation sur titres		
Charges d'intérêts (dont coût affacturage : 67K€ en 2011 vs 44K€ en 2010)	-91	-86
Pertes de change		
Autres charges financières (1)	-355	
Total charges financières	-446	-90
Résultat financier	-396	17
(1) actualisation de la dette RJ + CCSF + bailleur post plan	-355	

4.7 Résultat net consolidé – Compte tenu des éléments qui précèdent, le résultat net est bénéficiaire pour 380 K€ part du groupe.

5. Autres informations

5.1 Engagements hors bilan :

Sûretés réelles (TTC) :

(En milliers d'euros)	Échéances restant dues TTC	
	31/12/2011	31/12/2010
Cautions sur locations immobilières		
Alençon : bail ferme de 10 ans échéance 19/12/2014	1 337	1 616
Le Theil : bail ferme de 11 ans et 11 mois échéance 26/05/2014	1 027	1 325

5.2 Nantissement fonds de commerce :

(En milliers d'euros)	Montant initial	31/12/2011	31/12/2010
Augros CP	360	151	151

5.3 Personnel :

5.3.0. Effectifs :

Effectifs répartis par pays inscrits en fin de période :

	31/12/2011	31/12/2010
France	182	189
Etats-Unis		
Total	182	189

Effectifs répartis par catégories en fin de période :

	31/12/2011	31/12/2010
Cadres	14	13
Agents de maîtrise	24	22
Ouvriers / employés	144	151
Total	182	186

5.3.1 Charges de personnel :

	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération	4 658	4 795
Charges sociales	1 793	1 729
Total	6 451	6 524

5.4 Transactions avec les parties liées.

- La société Augros Cosmetic Packaging est détenue directement et indirectement à hauteur de 79.03% par la famille Bourguine, à hauteur de 20.13% par l'actionnariat public et enfin à hauteur de 0.84% en auto-détention.
- Les transactions avec la filiale AUGROS INC ne présentent pas un caractère significatif.
- Les rémunérations et indemnités versées aux membres du Directoire au titre de l'exercice 2011 se sont élevées à 118 K€.
- Les indemnités versées aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2011 se sont élevées à 6 K€.
- Les avantages à court terme dont bénéficient les mandataires sociaux sont constitués par des avantages en nature liés aux véhicules de fonction.
- Les indemnités de fin de carrière des mandataires sociaux (déterminées selon les modalités décrites dans la partie Engagements sociaux) et s'élèvent à 39 K€ à fin 2011.
- Les mandataires sociaux ne disposent pas d'avantages postérieurs à l'emploi ni d'autres avantages à long terme.
- Aucun paiement en actions n'a été réalisé.
- Dans le cadre de la restructuration du passif RJ 10 ans négociée sur 2010, M. Didier Bourguine a procédé au rachat du solde restant dû de la créance de la banque Natixis d'une valeur de 456 K€ dans les comptes d'Augros Cosmetic Packaging. Le plan de remboursement suit le même régime que celui de la communauté bancaire du passif RJ, à savoir jusqu'en 2021.

Honoraires des commissaires aux comptes.

	Cabinet AUDITOR				Cabinet EXPONENS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	27 K€	28 K€	100%	100%	27 K€	28 K€	100%	100%
- Filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>	27 K€	28 K€	100%	100%	27 K€	28 K€	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social								
<input type="checkbox"/> Autres								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	27	28	100%	100%	27	28	100%	100%

Cours des devises.

Taux des devises retenus	Année 2011 Taux moyen	31/12/11 Taux de clôture
Dollar US vs EUR	0,7189	0,7722

Source : <http://www.oanda.com/convert/fxhistory>

Preuve d'impôt.

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net (100%)	380	2 236
Charge d'impôt	-4	0
Résultat net taxable	376	2 236
Taux d'impôt normal %	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique (A)	-125	-745
Différences temporaires		
Différences permanentes		
Incidences des distorsions social / fiscal (B)	0	0
Retraitements sans incidence d'impôt		
Elimination des dividendes internes		
Elimination des provisions internes sur titres		
Elimination des plus ou moins values internes sur titres		
Ecarts d'évaluation sur titres et incorporels		
Autres éliminations sans incidences d'impôt		
Amortissement des écarts d'acquisition		
Ecart plus values sociales / consolidées		
Incidence des écritures de consolidation (C)	0	0
Impôts sur distributions		
Résultats taxés au taux réduit		
Imputation des reports déficitaires et ARD		
Crédits d'impôt et autres imputations		
Déficits créés sur l'exercice		
Activation des reports déficitaires		
Actualisation des impôts différés		
Limitation des impôts différés		
Incidence de situations fiscales particulières (D)	0	0
Incidence de la var du taux d'impôt (E)		
Charge d'impôt réelle théorique (A+B+C+D+E)	-125	-745
Incidence différence taux d'imposition		
Impôts différés non activés	125	745
Résultat GIE et SCI		
Sociétés étrangères		
Impôts forfaitaires		
Intégration fiscale		
Reprise provision/impôts comptable en social		
Contrôle fiscal		
Ecarts	125	745
Charge d'impôt à constater	0	0

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme au capital de 2 283 933 euros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

~~En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous~~
présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **AUGROS COSMETIC PACKAGING SA** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

MV ML

AUGROS COSMETIC PACKAGING SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2011

3.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les contrôles réalisés sur la quantification et la valorisation des stocks ont consisté, notamment à participer à l'inventaire physique et à apprécier les éléments retenus dans la formation du prix de revient. La méthode de valorisation a été validée.
- Dans le cadre de la continuité d'exploitation, nous avons analysé le plan d'affaires établi par la direction. Nous nous sommes assurés de la cohérence des informations transmises à partir de l'appréciation par la direction de sa situation économique et financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 30 avril 2012

Les commissaires aux comptes

EXPONENS Audit



Nathalie LUTZ
Associée

AUDITOR



Michel VOUSVOUKIS
Associé

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 2 283 933 €

Siège social : Parc Activité du Londeau, Rue de
l'expansion, CERISE, 61000 ALENCON
R.C.S. ALENCON B 592 045 504

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-68 du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil de surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1 Préparation et organisation des travaux du conseil de surveillance

AUGROS COSMETIC PACKAGING est une société anonyme de type « moderne » dotée d'un directoire et d'un conseil de surveillance.

1.1 Composition du conseil

Votre conseil de surveillance est composé de 4 membres. La liste des membres du conseil incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

- Monsieur Jacques Bourgine en qualité de Président
- Madame Geneviève Bourgine en qualité de vice Président du Conseil
- Madame Catherine Bourgine Boucher en qualité de membre du conseil de surveillance
- Monsieur Tony Heude en qualité de membre du conseil de surveillance

Les règles de fonctionnement du conseil de surveillance ont été fixées par décision du conseil en date du 30 janvier 2002.

1.2 Convocations des membres du conseil

Les membres du conseil de surveillance ont été convoqués conformément aux statuts.

Conformément à l'article L.823-17 du code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels.

1.3 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, votre conseil de surveillance s'est réuni 7 fois.

L'agenda des réunions du conseil a été le suivant :

- 31 Janvier 2011
- 1^{er} février 2011
- 16 Avril 2011, à 14h00
- 16 avril 2011, à 16h30
- 29 septembre 2011
- 24 octobre 2011
- 15 décembre 2011

1.4 Information des membres du conseil de surveillance

Tous les mois les membres du conseil de surveillance sont informés par le Président du Directoire :

- Du reporting arrêté à la fin du mois précédent
- De l'endettement net courant
- Des perspectives du marché.

En séance de conseil de surveillance, d'autres documents complémentaires portant sur l'ordre du jour sont communiqués aux membres du conseil.

En dehors des séances, les membres du conseil de surveillance sont individuellement informés et consultés par le président ou le président du directoire sur toute opération ou événement relevant de la compétence du conseil susceptible d'avoir une incidence sur la situation ou l'activité de la société, ou sur son management.

1.5 Tenue des réunions

Les réunions du conseil de surveillance se déroulent, en général, au siège social.

Les principales décisions qui ont été adoptées au cours de l'exercice écoulé ont été les suivantes :

- Rémunération des membres du Conseil de surveillance.

1.6 Procès verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les membres.

2 Procédures de contrôle interne

Notre société a mis au point des procédures de contrôle interne en vue :

- d'assurer une gestion comptable et financière rigoureuse
- d'assurer la maîtrise des risques liés à notre profession (environnement inclus)
- de veiller à ce que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux actionnaires reflètent avec sincérité et rigueur la situation de la société,
- d'assurer que chaque chaîne de commande soit contrôlée en permanence et que les engagements vis-à-vis des tiers soient signés par les décideurs compétents.

Ainsi les principaux objectifs du contrôle interne sont les suivants :

- identifier, prévenir et maîtriser les risques potentiels majeurs liés à l'activité de la société ;
- S'assurer que les opérations sont réalisées en conformité avec la réglementation comptable en vigueur ;
- S'assurer de la qualité de l'information comptable et financière à chaque stade du cycle de traitement des données ;
- S'assurer que les états financiers produits sont le reflet de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, le contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que tous les risques soient totalement éliminés.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation, la méthodologie et les procédures suivantes :

2.1 Organisation générale du contrôle interne

2.1.1 – Les acteurs

Le management opérationnel est assuré par le directoire composé, pour l'exercice 2011, de Monsieur Didier Bourguine en tant que Président et de Monsieur Claude Philippon en tant que membre du Directoire.

- Un comité « stratégique » est constitué des directeurs des deux branches de la société, du directeur commercial, du directeur technique et R&D, du directeur industriel, et du Président du directoire. Ce comité se réunit deux fois par an afin de mettre au point les objectifs principaux dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.
- Un comité de direction mensuel, branche par branche, se réunit une fois par mois, afin de présenter les résultats mensuels de l'établissement concerné sous les angles commerciaux, techniques, industriels, qualité, et financiers aux membres du directoire.
- Au niveau de chaque établissement secondaire, la direction opérationnelle est déléguée à une direction présente sur chaque site qui se fait le garant de la bonne application des procédures internes définies par la société.

2.1.2 – Référentiel utilisé

Il n'existe pas de manuel formalisé de procédures de contrôle interne.

Toutefois l'établissement d'Alençon ayant été certifié ISO 9001(V2000), un manuel qualité comportant l'ensemble des procédures a été établi et est utilisé pour l'ensemble de la société.

Ainsi l'ensemble des objectifs de notre contrôle interne a déjà fait l'objet d'un traitement dans le cadre de la qualité.

2.2 Mise en œuvre du contrôle interne

Les principaux risques identifiés au sein de notre société sont les suivants :

NATURE DE RISQUE	RISQUE	COMMENTAIRES
<u>EXTERIEURS</u>	Risques souverains, politiques, attentats ou guerres	La société n'exerce pas d'activité sur des territoires identifiés à risques
	Evolution de la réglementation	La société est informée quotidiennement par les syndicats de l'industrie de la plasturgie des éventuelles modifications concernant la réglementation en vigueur. Une application immédiate après validation de la direction s'en suit.
<u>OPERATIONNELS</u>	Gestion des ressources humaines	La gestion des ressources humaines est confiée localement à un responsable qui s'assure que toute embauche fait l'objet d'un contrat de travail établi conformément aux réglementations en vigueur.
	Travail clandestin	Toute embauche d'une personne de nationalité étrangère fait l'objet d'une procédure particulière : <ul style="list-style-type: none"> - photocopie des papiers d'identité - contrôle et validation de la carte de séjour auprès de la préfecture
	Requalification du contrat de mission en contrat à durée indéterminée	Tout contrat de mission de travail temporaire doit être signé par le salarié concerné au risque de voir son contrat requalifié par voie de justice en CDI. Le personnel de chacun de nos établissements a été sensibilisé à ce risque et doit mettre en place des mesures pour y remédier : <ul style="list-style-type: none"> - les acomptes et les paies ne sont distribués qu'après signature des contrats - les contrats demeurant non signés sont envoyés par courrier à leurs bénéficiaires

	Sécurité des personnes	Tous les établissements soumis à cette obligation ont en leur sein un CHSCT qui veille à la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité des différents postes de travail concernés par l'entreprise. Un document unique recensant l'ensemble des risques professionnels identifiés est tenu à jour au niveau de chaque site. Ce document présente les risques identifiés par poste de travail ainsi que les mesures prises par la direction pour y faire face.
	Créances impayées	La société a adopté comme axe stratégique de développement le partenariat avec les principaux donneurs d'ordres mondiaux de la parfumerie et des cosmétiques. En conséquence, elle n'a pas eu, à ce jour, à faire face à des difficultés de recouvrement ou de créances impayées de montant significatif. Toutefois, pour tout nouveau client potentiel ne faisant pas partie des principaux acteurs du secteur, une demande de renseignements commerciaux peut être émise auprès de partenaires financiers spécialisés.

<p><u>RISQUE METIER</u></p>	<p>Gestion d'un métier à la commande</p>	<p>La société du groupe opère en tant que développeur et producteur de solutions technologiques spécifiques à chaque produit et pour chaque client.</p> <p>Des procédures d'acceptation, de validation et de réalisation de tout nouveau contrat ont ainsi été mises en place. Elles couvrent notamment la prise de position commerciale en terme d'acceptation préalable à toute décision de prise de commande. Elles visent à couvrir les risques technologiques, la rentabilité commerciale escomptée et les moyens (techniques, industriels et humains) à mettre en œuvre pour réaliser la production.</p> <p>Le développement technique et industriel du nouveau contrat fait l'objet d'une procédure de revue de contrat qui décrit, étape par étape le rôle de chacun afin de garantir le bon déroulement du développement du nouveau projet jusqu'à sa réalisation industrielle. Il affine également le processus de production complet qui sera utilisé, le coût de revient prévisionnel du produit à réaliser et l'enveloppe des investissements nécessaires au projet. L'ensemble des sous traitants et fournisseurs susceptibles d'intervenir dans le cadre du projet est sélectionné lors de cette étape.</p> <p>Le respect des délais et du suivi logistique est assuré à l'aide de logiciels d'ERP visant à restituer en temps réel la situation de chaque opération (achats et sous-traitance, approvisionnements, gestion des stocks, planning et suivi de production, commandes et livraisons aux clients).</p> <p>Une organisation qualité est en place dans chacun des établissements de manière à effectuer les contrôles visant à garantir le respect du cahier des charges fixé par chaque client. La fonction qualité veille également à la mise à jour et à l'application des procédures qualité que l'établissement soit certifié ISO ou non.</p>
<p><u>DES PERSONNES</u></p>	<p>Risque social</p>	<p>Le groupe n'est pas exposé à des risques sociaux autres que ceux pouvant intervenir dans la vie normale des entreprises.</p>
<p><u>JURIDIQUES</u></p>	<p>Propriété intellectuelle</p>	<p>En termes de propriété intellectuelle, la société AUGROS CP détient toutes les marques et brevets qui ont été déposés auprès des organismes compétents.</p>
	<p>Responsabilité civile</p>	<p>En tant qu'entreprise industrielle, une couverture a été souscrite auprès d'une compagnie d'assurance pour l'ensemble de nos sites. Les risques couverts concernent tant l'exploitation que les éventuels incidents de production.</p>

2.3 Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

AUGROS CP SA est une société cotée à l'Euronext compartiment C. A ce titre, elle est soumise aux obligations de publications de comptes semestriels et annuels audités ainsi qu'à la publication trimestrielle de son chiffre d'affaires à l'attention des autorités de marché, du tribunal de commerce et des actionnaires.

La liste nominative des actionnaires de la société avec leur adresse et le nombre d'actions détenues par eux, est mise à jour au moins une fois par an au moment de l'assemblée générale ordinaire et est disponible à première demande des investisseurs.

En outre, plusieurs procédures d'élaboration de l'information comptable et financière ont été mises en place tout au long de l'année, en particulier le Conseil de Surveillance et le Directoire reçoivent et analysent les informations suivantes :

- un tableau de bord mensuel (reporting) d'activité commerciale est établi au plus tard 5 jours (ouvrés) après la fin du mois concerné, indiquant les principales données économiques et commerciales sur l'activité des sociétés du groupe, faisant notamment apparaître les indicateurs et informations suivants :
 - Chiffre d'affaires,
 - Enregistrement de commandes,
 - Carnet de commandes.

- un tableau de bord mensuel (reporting) sous forme de compte d'exploitation est établi au plus tard 15 jours (ouvrés) après la fin du mois concerné, indiquant les principales données financières des sociétés du groupe, faisant notamment apparaître les indicateurs et informations suivants :
 - Marge brute,
 - Résultat d'exploitation,
 - Résultat net,
 - Marge brute d'autofinancement,
 - Investissements industriels,

- la liste à jour des actionnaires de la société avec leur adresse et le nombre d'actions détenues par eux, au moins une fois par an au moment de l'assemblée générale ordinaire et en outre à première demande des investisseurs,

- au moment de son approbation par le Conseil de surveillance, le budget prévisionnel de la société et de ses filiales pour l'année à venir incluant un budget d'investissements et son financement, ainsi que, le cas échéant, une actualisation du business plan.

- Un business plan stratégique à 3 ans est établi au plus tard au mois de janvier de chaque année. Il intègre en plus de la partie chiffrée (Comptes de résultat et tableau de financement, évolution de la dette nette, détail des investissements industriels) des commentaires détaillant la stratégie du groupe au cours des trois années à venir.

Le budget annuel ainsi que le plan stratégique à trois ans sont validés à deux niveaux :

- au niveau de chaque établissement, le budget et le plan sont présentés aux membres du comité stratégique pour validation,
- le budget et le plan définitifs sont approuvés par le conseil de surveillance dans le cadre d'une des réunions trimestrielles faisant l'objet d'un ordre du jour exceptionnel intégrant ce point.

2.4 Appréciation de l'adéquation des procédures de contrôle interne

Aucune appréciation de l'adéquation des procédures de contrôle interne au regard des objectifs précisés par la société, de leur correcte application et de leur efficacité n'a pu être réalisée. En effet l'instauration de la procédure d'évaluation a été retardée par l'installation d'un nouveau logiciel de gestion et par la période de redressement judiciaire qu'a connue la société au cours de l'année 2006. Cette procédure est en cours de mise en place et les résultats en seront connus sur les prochains exercices. Pour l'exercice 2011, la société, compte tenu de ce qui précède, n'a pas pu se conformer au cadre de référence proposé par l'AMF à l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Fait à Alençon, le 30 mars 2012.

Le Président du conseil de surveillance

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme au capital de 2 283 933 euros

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

MV
NL

AUGROS COSMETIC PACKAGING SA

*Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235
du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société
AUGROS COSMETIC PACKAGING
Exercice clos le 31 décembre 2011*

3.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 30 avril 2012

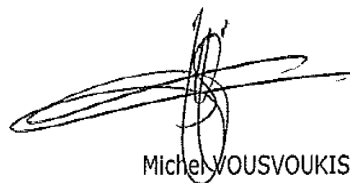
Les commissaires aux comptes

EXPONENS Audit

AUDITOR



Nathalie LUTZ
Associée



Michel VOUSVOUKIS
Associé

AUGROS COSMETIC PACKAGING

SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 283 933 €
Siège social : ZA du Londeau, Rue de l'expansion, Cerisé, 61000 Alençon
RCS ALENCON 592 045 504

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur sont présentés dans les tableaux suivants :

	Cabinet AUDITOR				Cabinet EXPONENS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	27 K€	28 K€	100%	100%	27 K€	28 K€	100%	100%
- Filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>	27 K€	28 K€	100%	100%	27 K€	28 K€	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social								
<input type="checkbox"/> Autres								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	27	28	100%	100%	27	28	100%	100%

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme au capital de 2 283 933 euros

Attestation des commissaires aux comptes relative au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 de la société ~~AUGROS COSMETIC PACKAGING SA~~, conformément à l'article L. 225-114-4° du Code de commerce, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, déterminé par la société, figurant dans le document ci-joint et s'élevant à 491.478 euros (quatre cent quatre-vingt-onze mille et quatre cent soixante-dix-huit euros) est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Paris, le 30 avril 2012

Les commissaires aux comptes

EXPONENS Audit



Nathalie LUTZ
Associée

AUDITOR



Michel VOUSVOUKIS
Associé

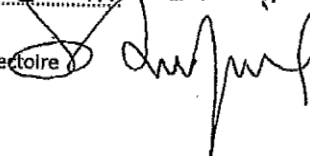


**Relevé du montant global des rémunérations versées
aux personnes les mieux rémunérées**

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à quatre cent quatre-vingt-onze mille et quatre cent soixante-dix-huit euros (491 478 euros)

Fait à Cerisé, le 30 Avril 2012.

Le Président du Directoire



Augros Cosmetic Packaging

ZA du Londeau
Rue Expansion - Cerisé
61000 ALENCON

Tél. : +33 2 33 81 72 00
Fax. : +33 2 33 28 80 83

www.augros.fr

S.A. au capital de 2 283 933 euros • RCS Alençon 592 045 504 • TVA CEE FR 79 592 045 504 • APE 2222Z

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2012

PROJET DES RESOLUTIONS

I) DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les comptes consolidés.

L'exercice se solde par un bénéfice de 950.246 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 56.648 € et correspondant théoriquement à un impôt sur les sociétés de 18.883 €.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Directoire, au Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit 950.246 euros au poste « report à nouveau ».

En application des dispositions légales, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, fixe à 6.000 euros le montant global des jetons de présence alloués annuellement au Conseil de Surveillance, pour l'exercice en cours et les exercices suivants jusqu'à intervention d'une nouvelle décision.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités au greffe du tribunal de Commerce.

II) DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce :

- autorise le directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires appartenant aux catégories qu'il déterminera parmi les membres du personnel de la société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2, ou de mandataires sociaux visés à l'article L. 225-197-1, II ;
- décide que le directoire déterminera le nombre d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement à chaque bénéficiaire, ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution de ces actions ;
- décide que le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra excéder 11920 actions du capital de la société à ce jour, sous réserve d'éventuels ajustements aux fins de maintenir les droits des attributaires, mais sans pouvoir dépasser la limite globale de 10 % du capital de la société à ce jour ;
- décide que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve de remplir les conditions ou critères éventuellement fixés par le directoire, au terme d'une période d'acquisition d'au moins deux années, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires étant fixée à deux ans ;

- délègue tous pouvoirs au directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en procédant à l'ajustement du nombre d'actions attribuées gratuitement en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition ;
- fixe à trente-huit mois, à compter de ce jour, la durée de validité de la présente autorisation.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités au greffe du tribunal de Commerce.



ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait le 31 mars 2012, à Alençon.



Didier BOURGUIN

Président du directoire

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 283 933 €
Siège social : Parc Activité du Londeau, Rue de l'expansion, CERISE, 61000 ALENCON
R.C.S. ALENCON B 592 045 504